

FICHE POSTE D'ENSEIGNANT CONTRACTUEL

Références : article 19 de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, article L. 954-3 du Code de l'Éducation

1. Profil du poste :

Fonctions, affectation, durée du travail : Enseignant contractuel

Départements d'enseignement : Licence 3, Formation continue

Cours dispensés : Cours et ateliers pratiques sur les techniques de médiation et de négociation en anglais et en français.

Nombre d'heures (HTD) : 384 h

Durée : 3 ans renouvelables

L'Université Paris Dauphine-PSL est une grande école et un grand établissement public d'enseignement et de recherche spécialisé dans les sciences des organisations et des décisions. Dauphine a vu le jour en 1968 dans des locaux qui abritaient jusqu'alors le Secrétariat Général de l'OTAN. L'université est réputée pour la qualité de ses enseignements en économie, gestion, droit, science politique, mathématiques, informatique et sociologie. Elle figure chaque année aux premiers rangs des établissements les plus réputés auprès des recruteurs. C'est un « Établissement public à caractère scientifique et culturel ».

Responsabilités principales du candidat :

Le/la candidat(e) assurera 384 Heures équivalent TD de cours dispensés annuellement en langue anglaise, plus particulièrement pour les Départements des Licences en Sciences des organisations,) au sein de différents programmes, la Direction des affaires internationales (DAI), et le département d'éducation permanente (DEP) et Masters en Sciences des organisations (MSO, le cas échéant.

Le profil d'enseignement sera transversal et permettra d'intervenir dans les domaines qui relèvent du Droit et du Management, Comportement organisationnel et éthique. Il permettra également d'inclure dans les études de cas de négociation les enjeux qui relèvent de la transition écologique.

La personne recrutée assurera des enseignements transversaux à tous les niveaux des formations. Elle interviendra également également dans les différentes Summer schools organisées à Paris et à Londres.

Ce service sera établi par la Présidente de l'université, en concertation avec les responsables des formations et des directions (DAI, MSO, DEP) concernées. L'intéressé(e) doit également assurer les tâches liées à son activité d'enseignement et participer notamment aux soutenances de mémoires ainsi qu'aux contrôles des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne pas lieu à une réduction des obligations de service.

Compétences / connaissances attendues :

La maîtrise de l'anglais est obligatoire (niveau bilingue ou maîtrise parfaite)

- Connaissance des problématiques du management
- Aide à la création d'études en lien avec les enseignants intervenant dans les matières fondamentales des formations
- Mise en perspective dans des études de cas, des simulations et des mises en situation.

Les conditions de rémunération

Pour ce processus de contractualisation d'enseignants, le comité de rémunération devra positionner l'enseignant recruté à un échelon de la grille des PRCE ou des PRAG, en tenant compte de son expérience professionnelle et de la qualité de son diplôme (doctorat par exemple). Il pourra également prévoir une évolution spécifique de cette rémunération sur la durée du contrat.

Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie d'une pièce d'identité avec photo
- Copie du diplôme le plus élevé

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature **avant le mercredi 8 janvier 2020** à l'adresse suivante **fabrice.ruinet@dauphine.psl.fr**